

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2019-389

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le Décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2018-055
nommant Madame Carine DELRIEU Directrice du Département de l'Information Scientifique et de la
Communication de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision n° 2019-114
accordant délégation de signature à Madame Carine DELRIEU, Directrice du Département de l'Information
Scientifique et de la Communication de l'Institut National de la Santé et de la Recherche

DECIDE :

- Article 1 :** Madame Carine DELRIEU étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses fonctions de Directrice du Département de l'Information Scientifique et de la Communication de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.
- Article 2 :** Les décisions n° 2018-55 et n°2019-114 sont abrogées.
- Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 2 décembre 2019.

Le Président-directeur général



Gilles BLOCH